

Maîtrise Professionnelle en Audiologie AUD6131

FORMULE DU STAGE

Stage **INTENSIF de 8 JOURS** survenant à la fin de la première session du programme, consacrée à **L'ÉVALUATION DE LA CLIENTÈLE ADULTE**. Ce stage vise à offrir à l'étudiant des occasions d'intégrer, dans la mesure du possible, tous les aspects de l'évaluation audiolinguistique, allant de la consultation du dossier à la présentation de la conclusion audiolinguistique et à la rédaction partielle des rapports.

L'étudiant de ce stage doit être considéré comme **DÉBUTANT***. Il nécessite **UNE SUPERVISION DIRECTE** et requiert un **ACCOMPAGNEMENT SOUTENU POUR LES TÂCHES NOUVELLES ET MOINS FAMILIÈRES**.

EXEMPLES DE TÂCHES

EXEMPLES DE TÂCHES FAMILIÈRES

- Histoire de cas
- Évaluation des besoins
- Otoscopie
- Impédancemétrie
- Évaluation tonale et vocale
- ÉOA et PTC

EXEMPLES DE TÂCHES MOINS FAMILIÈRES

- Interprétation de l'ensemble des tests en vue de conclure
- Intégration des connaissances liées aux pathologies
- Recommandations

CONNAISSANCES ET HABILITÉS NON ACQUISES

- Organismes payeurs et éligibilité
- Counselling
- Références aux services de réadaptation
- Systèmes d'amplification (ASA et aides auditives)

COMPÉTENCES VISÉES

EXPERTISE : Évaluer, au plan auditif, la condition de santé d'une personne et ses conséquences; Mettre en œuvre une évaluation acoustique (tenir compte des normes d'étalonnage)
COMMUNICATION : Échanger de l'information; Maintenir une relation professionnelle
COLLABORATION : Participer au fonctionnement d'une équipe professionnelle
PROFESSIONNALISME : Adopter des attitudes et des comportements professionnels
ÉRUDITION : Assurer son développement de façon continue

Déroulement du stage

Préparation

L'étudiant est invité à **contacter son superviseur à l'avance** pour se présenter et s'informer du déroulement et des exigences particulières du stage. Suite à cet échange téléphonique ou par courriel, l'étudiant doit remplir son **portfolio**. Cet outil sert à consigner sa trajectoire de formation académique et clinique, ainsi que ses objectifs d'apprentissage. L'étudiant doit le faire parvenir au superviseur **avant la première journée de stage** ou le **présenter dès le premier jour**.
 Le superviseur est invité à remplir sa **partie du contrat** (voir site ÉOA) afin de présenter les détails de la supervision et ses attentes pour le stage.
 Il s'assure de bien comprendre ce qui peut être attendu ou non de l'étudiant de ce niveau.

Supervision

En tant que guide, le superviseur détermine le nombre et la complexité des interventions que l'étudiant doit réaliser et ajuste son accompagnement en fonction de cette complexité. Il prévoit à l'avance la date de l'évaluation de mi-stage, en informe l'étudiant et remplit, pour la date convenue, la **grille d'évaluation de mi-stage** disponible sur la plateforme MedSIS.
 Il aide l'étudiant à cheminer au niveau de ses compétences tout au long du stage et est invité à offrir à l'étudiant de la rétroaction sur ses performances après chaque intervention.
 Il communique avec la coordonnatrice des stages dès que des difficultés sont appréhendées ou semblent se manifester.

Évaluation

À la fin de l'activité, le superviseur est tenu de consigner par écrit ses observations sur les performances de l'étudiant à l'aide de la **grille d'évaluation finale** sur la plateforme **MedSIS**.

Lors de la dernière journée de stage, l'étudiant doit **présenter son auto-évaluation** (complétée via MedSIS) au superviseur et faire attester ses heures cliniques au besoin.

La **note finale** du sigle **AUD6131** reflète les observations du ou des superviseurs lors du stage ainsi que la démarche réflexive de l'étudiant telle que consignée dans son cahier d'apprentissage. **Cette note est attribuée par la Coordonnatrice de stage en audiologie.**

*Verdy, J. et Bédard, F, 2019, Portrait de l'étudiant à chaque étape de sa formation
https://eoa.umontreal.ca/wp-content/uploads/sites/32/2021/03/Tableau_niveaux_RASS.pdf